NÉCESSITÉ
D'UNE
CONTRE-RÉVOLUTION,
PROUVÉE
PAR LES DÉCRETS
DE L'ASSEMBLÉE
PRÉTENDUE NATIONALE.

Quæ quousquè tandèm patiemini fortissumi viri? non nè emori per virtutem præstat, quam vi:am miseram atquè inhonestam, ubì alienæ superbiæ ludibrico fueris, pèr dedecus amittere?

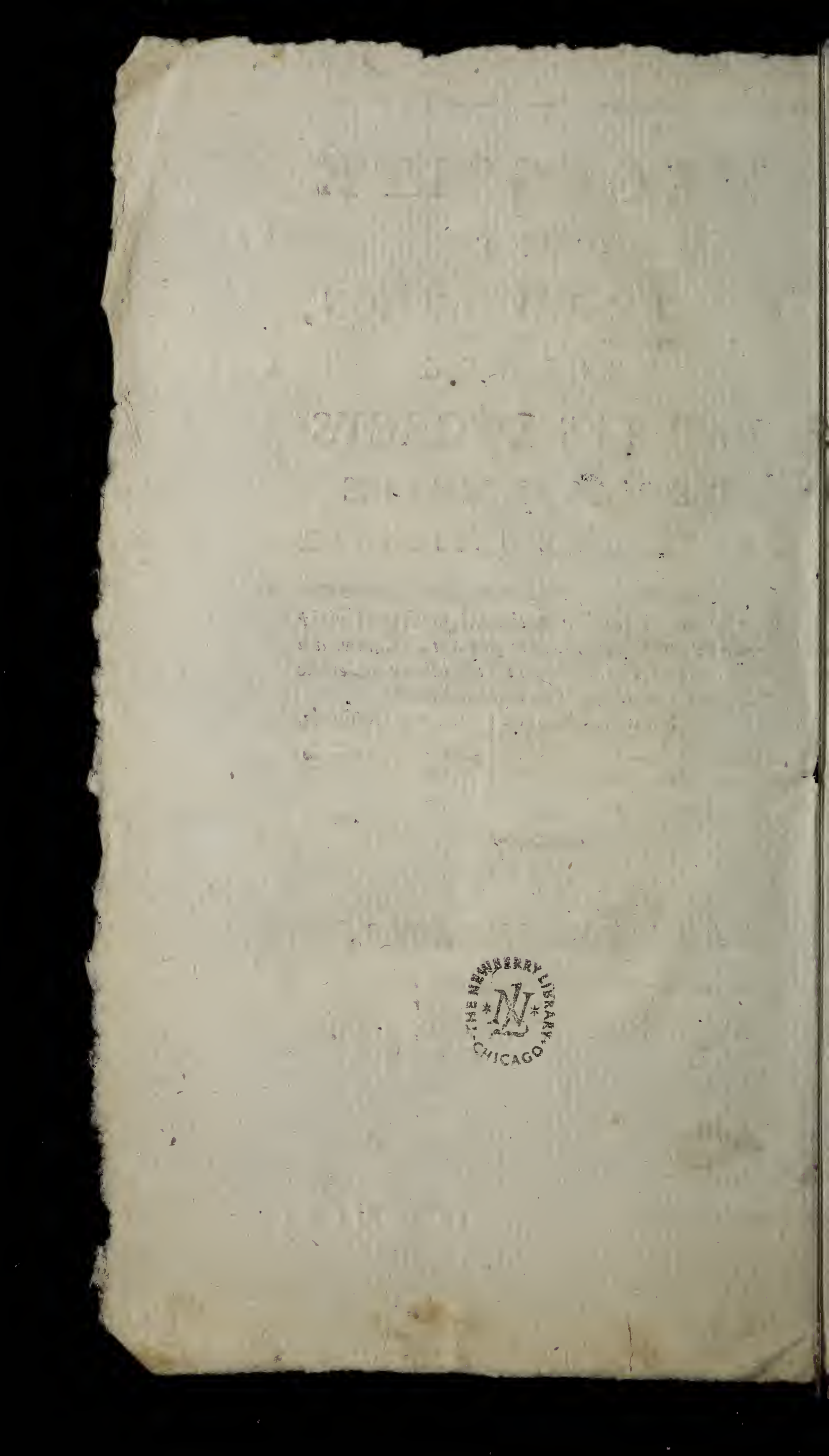
Salluste. Disc. de Catil. aux Conjurés.

AUX THUILERIES.

L'an deuxième de l'esclavage, 1790.

Cam FRC 5762

AY W 1052


THE NEWBERRY LIBRARY
CHICAGO



INTRODUCTION.

SI pour mériter le titre de Roi, il suffit de s'abandonner aux caprices, à l'intrigue et à l'ambition de ses ministres; jamais Peuple n'a mieux mérité ce titre que toi, Peuple Français. Mais si l'oubli des devoirs; si l'indifférence sur les intérêts de l'Empire; si l'ignorance de tous les principes de l'art de règner; si une violation perpétuelle des loix de la nature et de la société, sont des motifs pour renverser un Roi de son trône, attends-toi à en descendre en aussi peu de tems que tu en as mis à y monter.

Peuple, plus de treize siècles s'étoient écoulés, et des milliers de générations s'étoient succédées pour jouir en quelque sorte du bonheur de vivre sous les douces loix des successeurs de Pharamond : les races passées s'étoient énor-

gueillies de leur amour pour leurs Rois, il sembloit qu'elles eussent transmis d'âge en âge à leurs descendans ce sentiment originel et inextinguible, et qu'elles leur eussent donné la vie, pour qu'ils en fissent en tout tems le sacrifice, pour la défense de leur Roi, pour le soutien de sa gloire et de son Empire; et pour éterniser une dynastie dont l'histoire offre peu d'exemples. Une philosophie moderne est venue empoisonner ces sources d'une félicité séculaire; elle a substitué à ce sentiment sublime celui de la révolte, et a soulevé contre un père, des enfans qui jusques-là, avoient trouvé du plaisir à le chérir, et s'étoient fait une loi sacrée de le respecter.

Les apôtres de cette philosophie sanguinaire ont porté l'oubli des devoirs, la férocité même jusqu'à présenter au dernier rejetton de Henri-le-Grand, le poignard ensanglanté qu'ils venoient de retirer du cœur palpitant des victimes immolées à leur ambition, à leur vengeance et à leur fureur.

Cependant ils n'ont pas pu se procurer le barbare plaisir de voir l'héritier des Capets, égorgé, baigné dans son sang; ils n'ont pas pu tourner eux-mêmes le couteau dans son sein, parce que l'amour, le respect, la nature se sont placés au-devant de la victime; parce que les cœurs ont devancé les bras; et que les exécuteurs de cet horrible régicide, n'ont pu oublier un attachement inné, pour se laisser aller à l'impulsion des scélérats qui les dirigeoient. Ces infâmes machiavélistes n'ont même pas pu renverser le Monarque de son trône, parce qu'une possession de treize siècles étoit un rempart insurmontable, et un droit consacré en faveur de sa Maison. Mais ils ont mis en usage tout ce que le paradoxe a de plus trompeur, tout ce que le mensonge a de plus subtil, tout ce que la flatterie a d'empire sur l'ignorance et la crédulité; enfin tout ce que la fourberie, l'audace, l'ambition, la haine et la vengeance ont,

pu inventer pour séduire et pour porter dans les ames, le désordre, le fanatisme, la rage et la soif de sang qui les dévoroit. Ils n'ont point arraché au Monarque sa couronne, parce qu'ils ont senti que toutes les puissances de l'Europe se réuniroient pour le réintégrer dans son héritage; mais ils lui ont extorqué ses pouvoirs; mais ils ont fait de son trône un échafaud; ils en ont fait le siège sacrilège où le Sauveur du monde souffrit les injures, les insultes et les affronts d'une soldatesque et d'une vile populace; mais ils se sont fait un barbare plaisir de le dégrader, de l'humilier, et de donner à l'univers étonné une représentation du supplice de Prométhée enchaîné sur un roc et dévoré par des vautours affamés.

Et pour exécuter tant d'horreurs, pour s'emparer de l'autorité, pour l'exercer à leur gré, pour ruiner tes concitoyens, pour égorger des victimes, et pour s'élever un trône à côté de

celui du Monarque ; qu'ont-ils fait ? Ils t'ont dit, *Peuple, tu es Roi*, et t'ont mis en main le glaive exterminateur. Tu l'as remué ; tu as fait tomber des têtes sans redouter les loix ni les supplices, et tu as cru que tu étois Roi. Mais que ces scélérats t'ont cruellement trompé ; mais que tu regretteras un jour de t'être laissé séduire par des imposteurs ambitieux ; que tu verseras de larmes au souvenir des meurtres qui auront été exécutés à l'ombre de ta Royauté ; que tu frémiras au récit des crimes ordonnés par ces nouveaux Nérons ; que ton désespoir sera grand, quand la misère aura porté la mort à tous les citoyens du plus florissant Empire, et que des milliers de victimes en attribueront l'horreur à tes abominables agens ! Alors tu vomiras mille imprécations contre ces centaures qui dévorent ton Empire, tu voudras en faire justice, tu voudras les égorger : leur sang ruisselera dans toutes les rues, dans toutes les places ; mais ce

sang sera-t-il capable d'expier les crimes qu'ils auront commis? Rachetera-t-il de la mort des infortunés expirant dans les convulsions du désespoir et de la faim? Rétablira-t-il des trésors qu'ils auront envahis et prodigués pour se rendre redoutables et pour faire trembler un maître qu'ils devoient respecter, et un Roi qu'ils se sont créé? Non, ce sang sera odieux, ainsi que les êtres féroces dans les veines desquels il circule; il pourra servir à ta vengeance, mais il ne fera rien à ton bonheur; et alors tu détesteras un sceptre que tes ministres auront converti en poignard, et tu rejetteras la Royauté. Mais alors il sera trop tard Tes ressources seront épuisées, ton crédit anéanti; tu seras accablé sous le poids de l'infortune; tu n'auras plus l'espérance de te relever; et ton unique ressource sera le crime ou la mort. Quelle perspective, Peuple Français! Et qui ne seroit ému en songeant au redoutable avenir qui t'attend!

Peuple, ce tableau très-effrayant te paroîtra peut-être exagéré ; ton imagination exaltée par le mot de Royauté dont on t'amuse, te porte à fixer le trône, et s'oppose à ce que tu descendes jusqu'à toi ; c'est-là le but où tendoient tes agens : mais j'espère te convaincre de la vérité de ce tableau ; j'espère te convaincre que ta Royauté est une chimère, ou plutôt un moyen inventé par tes commis, pour exercer en ton nom sur toutes les classes de citoyens, un despotisme atroce, pour causer une subversion générale dans le Royaume, pour te dépouiller de tes propriétés et te tourmenter en tous sens. Enfin j'espère te convaincre, que tu n'as pas le droit d'être Roi ; que tes représentans n'ont pas eu le pouvoir de te donner ce titre ; que ces représentans n'ont pas dû humainement, philosophiquement, politiquement, et loyalement faire une révolution ; que pour l'avoir entreprise ils sont coupables des crimes de leze-majesté,

de leze-nation, de leze-humanité; et qu'ils sont responsables en leurs noms des meurtres, des pillages et des malheurs en tous genres qui désolent le Royaume.

Peuple, tu as éprouvé un grand malheur dans tout le cours de cette révolution; c'est de t'être laissé surprendre à l'apparence de grands bienfaits, sans t'être donné la peine de réfléchir sur les sources de tous ces biens, et de les avoir acceptés sans t'être informé d'avance de l'avantage qu'ils te procureroient. Mais tu connoîtras bientôt que loin que ces biens arrachés aux riches soient un moyen de soulagement pour la classe indigente; ils seront une cause d'appauvrissement pour toute cette classe malheureuse et intéressante; tu connoîtras que toutes les réformes qui ont eu pour but de relever l'éclat de ta Royauté, sont autant de raisons de redouter le despotisme de tes agens, et autant d'assurances d'une misère générale.

Enfin tu connoîtras que la plûpart de leurs décrets blessent à la fois la religion, la majesté du meilleur des Rois, les intérêts de tout l'Empire, et sont dictés par la passion, l'ambition et la vengeance.

Est-ce donc ainsi que les représentans d'un Peuple, qui se vante d'être Roi, devroient agir ? Et toi, Peuple, toi qui te glorifie d'être libre ; peux-tu te laisser gouverner et te rendre l'esclave, je ne dis pas seulement des volontés, mais même des pensées d'une troupe d'hommes que tu as choisis pour t'obéir et exécuter tes ordres, et qui se font un jeu d'envahir et de renverser ce que tu as de plus cher au monde ? Peux-tu t'abbaisser, ou plutôt t'oublier au point de ramper devant tes égaux ? N'oseras-tu leur manifester ton mécontentement, et leur imposer la loi lorsque tu as tant de raisons de le faire ? Toi, qui sans raison, sans justice, as rendu ton Roi, ton père, ton meilleur ami, le triste jouet de leur

intrigue et de leurs caprices, et en quelque sorte victime malheureuse de son humanité, de sa confiance et de sa bonne foi?

Mais que dis-je? Peuple! Est-tu en état de prendre une détermination sur un simple exposé de tes malheurs? Sauras-tu te décider lorsque deux partis se disputent ton suffrage; lorsqu'une nuée d'écrits pour et contre t'établissent juge d'une affaire que tu ne connois pas, quoiqu'elle t'intéresse; et que des raisonnemens spécieux mettent sans cesse ta pensée dans une alternative embarrassante? Non. Il faut pour te décider, te présenter un tableau vrai de ta position, comparer ton existence actuelle, avec celle que tu devrois avoir; rassembler sous un même point les bienfaits réels dont tu es redevable à tes représentans, de ceux qui ne sont qu'une espèce de prestige, et qui te préparent de grandes calamités; enfin, te démontrer d'une manière sensible les biens ou les malheurs

qui doivent naître des décrets, enfans de la révolution, et te mettre à portée de juger s'il est plus avantageux pour toi de laisser agir la volonté de tes ministres, que de les obliger à se renfermer religieusement dans les pouvoirs portés dans leurs mandats.

Mais pour arriver à ce but salutaire, Peuple, il faut mériter ta confiance; et pour la mériter, il faut te parler sans prévention, sans jalousie et sans passion : il faut avoir le courage de combattre les opinions de tes ministres-sénateurs; t'éclairer sur les dangers qui suivront leurs décisions, et te vanter celles qui méritent de l'être. C'est une tâche que je vais entreprendre; parce que n'ayant aucun intérèt personnel à démêler avec toi, ni avec tes représentans; je puis parler avec franchise et te faciliter les moyens de fixer ton jugement.

J'examinerai d'abord avec toi, si la révolution étoit nécessaire à l'intérêt et à la gloire de l'Empire Français. Cette

discussion fera la matière de mon premier chapitre.

Je soumettrai ensuite à ta décision dans les chapitres suivans, mes réflexions sur les principaux décrets de l'assemblée ſoi-disant ta représentante ; et d'après ce que je t'aurai dit, tu sauras ce que tu devras faire pour être heureux ou malheureux à jamais.





NÉCESSITÉ D'UNE CONTRE-RÉVOLUTION, PROUVÉE PAR LES DÉCRETS DE L'ASSEMBLÉE *PRETENDUE NATIONALE.*

CHAPITRE PREMIER.

La Révolution peut-elle devenir utile ou nuisible à l'intérêt & à la gloire du Royaume ?

PEUPLE, cette question est grande, et un examen raisonné de toutes ses par-

ties peut présenter à ton esprit des résultats bien importans. Il convient donc de la développer pour arriver à une solution digne de fixer tes idées. C'est le but que je me propose. Cette solution deviendra la base de cet ouvrage, comme l'éjaculation philosophique des droits de l'homme auroit du être celle des opérations de tes ministres. Toutes mes réflexions, tous mes avis découleront des principes que je vais établir ; et je ne ferai pas comme tes représentans, qui n'ont pour base de leurs décrets que leurs passions et leurs caprices, et qui s'éloignent ou se rapprochent de leur premier systême, selon qu'il leur semble contraire ou favorable à leur ambition, à leur cupidité, à leur orgueil, et à leurs projets de vengeance.

J'entreprendrai de te prouver que ta révolution est une révolution éphémère; qu'elle est l'effet d'un mouvement spontané imprimé à des automates transformés en soldats, et qu'elle doit cesser

aussi-tôt que la machine qui les fait mouvoir sera connnue, et que le secret de tes charlatans sera découvert.

Mais avant de te montrer les rouages de cette machine infernale, je veux te convaincre que son action est le plus redoutable fléau qui puisse désoler la France; que ton *assemblée nationale* est une vraie boîte de Pandore, d'où vont s'échapper des maux et des afflictions sans nombre, capables de réduire au désespoir tous les habitans de ce vaste Empire; qu'une grande partie de ses opérations sont autant de poisons qui vont corrompre le corps politique de l'état, l'amaigrir, le dissoudre et l'anéantir. Enfin, je veux te convaincre que la colère d'un Dieu vengeur et protecteur de ton Roi, ne pouvoit employer un plus sûr moyen de te punir de ton ingratitude et de l'oubli de tes devoirs, qu'en t'inspirant de te faire représenter par des hommes qui seront dans tous les tems aussi funestes à ta

gloire qu'à ton intérêt et à ton repos.

Peuple, je n'entreprendrai pas de te prouver que la révolution étoit impossible ; l'événement ne peut plus laisser de doute sur sa possibilité ; mais je te prouverai qu'elle est nuisible, qu'elle est barbare ; mais je te ferai gémir sur le sort de ton Roi bienfaisant et clément. Je comparerai le moment où elle s'est opérée ; le moment où les états-généraux, appelés auprès du trône pour réparer les malheurs paſſés, pour r'ouvrir les sources de la félicité publique, ont engendré cette calamité meurtrière ; le moment où tes commettans ont rendu l'impolitique décret sur les droits de l'homme, et le décret nocturne, et rapiateur du 4 août, à celui où les feux renfermés d'un immense volcan, cherchant un passage à travers les veines de la terre, l'échauffent, la fertilisent et semblent devancer leur irruption des charmes les plus séduisans pour attirer plus de victimes et les engloutir. Son irruption a été pour toi une espèce de

phénomène. Le trône de ton Roi en a été ébranlé ; la commotion a fait crouler et déplacer ses appuis : et le tremblement a été si terrible, qu'une sorte de stupeur s'est emparée de toi ; tu as frémi, tu as pâli d'abord. Mais t'étant trouvé transporté par l'effet de ce tremblement à la hauteur du trône ; tu as osé te comparer à celui qui l'occupoit, et tu as voulu le précipiter dans les gouffres entr'ouverts par cet horrible météore.

Mais demeures encore sur ce trône, demeures-y pour considérer l'écoulement rapide de la lave enflamée de ce terrible volcan ; restes-y pour jouir du spectacle affreux des maisons, des châteaux qu'elle a incendiés, des milliers de citoyens qu'elle a fait disparoître, des terres qu'elle a rendu incultes ; et des biens en tous genres qu'elle a ravagés. Repais tes yeux de ce spectacle abominable ; et s'il te plaît, fais comme le féroce Néron, montes sur la tour

de ton palais pour considérer les débris fumants des temples de ton Dieu, des asyles de tes citoyens, et les monceaux de cadavres sanglants dont sont couvertes les villes et les campagnes.

Mais si ton intérêt, si celui de tes femmes, celui de tes enfans, sont capables de te toucher : si ta royauté n'a pas étouffé en toi les sentimens de la nature et de l'humanité; si ce titre imposteur n'a pas aliéné ta raison, descends d'un trône qui n'est plus en état de porter tant de Rois, et qui va s'abymer sans doute sous le poids énorme dont il est surchargé. Souviens-toi de la fable de Phaëton; cesse de conduire un char qu'il n'appartient qu'au soleil de diriger. Crains d'en être précipité.

Viens avec moi parcourir les lieux où cette foudre souterraine a porté le désastre ; viens travailler à le réparer ; viens enfin te convaincre qu'il faut que tous les bras soient destinés désormais à soutenir sur son trône un Monarque déjà

trop incliné vers sa chûte, et à garantir le Royaume des exhalaisons empestées qui émanent de ton sénat malfaisant et corrompu.

Examine, Peuple, la position topographique de ton pays et sa composition générale, et tu trouveras que par son étendue, par le rassemblement de ses provinces, en un même point, par sa nombreuse population, il est destiné à obéir en tout tems à un seul maître. Examine chacune de ses provinces en particulier, tu trouveras une différence extrême dans les mœurs, dans le caractère, dans les humeurs, et même dans le langage de ses habitans : tu rencontreras partout des usages, des priviléges indigênes et consacrés par une longue suite de siècles. Alors tu connoîtras si les loix convenables à la vigueur du Nord peuvent l'être à la molesse du Midi. Tu sauras si des loix rédigées exprès pour séduire les esprits turbulens et passionnés de la Capitale du Royaume, et pour se faire des créa-

tures de la plus forte partie de ses habitans, qui n'a aucune propriété, qui ne tient à aucun lien, à aucun privilége, et qui n'y subsiste que par les vices et par les désordres, sont propres à satisfaire les paisibles habitans des provinces, qui vivent et meurent dans leurs foyers et au milieu de leurs familles, parce qu'ils ont des propriétés; parce qu'ils ont des priviléges qui excitent leur industrie, et les encouragent en assurant la récompense de leurs travaux et de leurs sueurs.

Mais, Peuple, réfléchis donc à la monstruosité de cette idée; observe donc que tout ce que la logique de tes ministres philosophes a pu inventer d'utile pour soumettre les esprits d'une ville de luxe et de corruption, ne peut que révolter d'honnêtes citoyens dont les mœurs simples rappellent encore de nos jours les tems heureux de l'âge d'or. Fixe donc tes regards sur le sort de ces infortunées provinces; songe enfin à la résis-

tance qu'elles feront avant de se résoudre à quitter des habitudes qui leur sont chères, des usages acclimatés ; et au ſoulévement qu'opéreront des loix qui ſont pour la plupart auſſi contraires à leurs intérêts qu'à leur bonheur.

Peuple, jet le prédis, si tu ne t'oppoſe à l'exécution de ces loix monſtrueuſes ; tu verras tes provinces du Nord et de l'Orient, devenir la proie des conquérans de ces deux parties de l'Europe, qui n'attendent peut-être que des diviſions inteſtines pour reprendre des biens que les guerres injuſtes ſuscitées par l'ambition de Louis XIV leur ont arrachés. Tu verras la force profiter de l'épuiſement où tu les auras réduites, fondre sur elles, en faire un partage, et les soumettre aux loix qu'il plaira à ces conquérans de leur imposer. Alors tu regretteras le bon père, le bon Roi que tu auras dédaigné, et le ſouvenir de ses bienfaits te rendra encore plus insupportable le joug de fer de tes uſurpateurs.

Au Midi, la ſeconde branche des Bourbons employera la fourberie eſpagnole et l'aſtuce ultramontain pour fomenter les diviſions, et s'appuyera des droits du ſang pour envahir tes provinces voiſines de ſes états, ſur leſquelles elle n'a aucun droit, auxquelles elle a renoncé authentiquement; mais elle s'en emparera par la force, et la force légitimera ſa prévarication et ſon audace.

A l'Occident, ton ennemi naturel couvrira tes mers de ſes vaiſſeaux, t'inſultera juſques dans tes ports, juſques ſous les murs de tes villes; lancera la flâme et le fer sur tes malheureux habitans, ruinera ton commerce, prendra tes colonies, brûlera tes vaiſſeaux, entrera dans tes Provinces maritimes, et les ſoumettra à son épouventable despotiſme.

Enfin, tous ces conquérans s'élançant à la fois des extrêmités du Royaume, comme autant de torrents, dévaſteront les campagnes, ruineront les propriétés, renverſeront tout ce qui s'oppoſera à

leur passage; et ils ne s'arrêteront que lorſqu'ils ſe rencontreront ; et encore ce moment sera-t-il plus horrible, plus effrayant pour l'humanité, parce qu'il ſera celui du partage des conquêtes, et que l'ambition de ces forbans deviendra le prétexte d'un nouveau carnage.

Ah! Peuple, ce tableau fait frémir. L'imagination ſe refuse à en ſupposer l'horreur! Mais il eſt vrai, mais *l'assemblée dite nationale* t'en fournira bientôt la preuve, ſi tu ne te hâtes d'arrêter l'exécution de ſes projets.

Mais il ne suffit pas d'exposer à tes regards le tableau des malheurs que fécondent ses déſaſtreuſes opérations ; il faut que cet avenir ſe préſente de lui-même à ton eſprit ; et que tu voyes tes cruelles deſtinées s'élever du milieu des tombeaux de tes parens, de tes amis, et des décombres du trône de tes Rois.

Compare, Peuple, une félicité de près de quatorze ſiècles, arrivée juſqu'à toi ſans altération, par la domination d'un ſeul,

aux calamités éternelles caufées par les révolutions. Compare l'avantage d'une dynastie de plus de foixante Rois, qui a de tout tems attaché les fujets au Monarque et le Monarque aux sujets ; à ces fucceffions de fouverains qui ont occupé les trônes foumis aux volontés des Peuples. Compare ces fêtes charmantes, ces joies de l'ame qui ont célébré l'avénement de l'héritier de tes Rois, et confacré ton amour pour fa perfonne, à ces fcènes d'horreurs qui ont élevé des trônes à ces Rois révolutionaires fur des monceaux de cadavres sanglans. Compare la jouissance paifible de ton exiftence, de tes propriétés et de ton repos ; protégée par un Roi qui y veille fans ceffe, et qui eft redouté parce qu'aucun de fes fujets ne peut arrêter sa juftice et son autorité ; à ces craintes toujours renaiffantes, à cet éveil de l'effroi, à ces cabales, à ces intrigues, à ces tourmens de toute efpèce auxquels font expofés les pays gouvernés par la multitude.

Rapproche

Rapproche de la durée de treize siècles, celle des Empires où les pouvoirs ont été partagés. Ouvre l'hiſtoire des Grecs, et tu trouveras qu'aucun gouvernement de ces Peuples célèbres n'a duré plus de trois ſiècles. Ouvre l'histoire du Peuple romain, de ce Peuple dont la manie de royauté eſt devenue celle de tes repréſentans ; tu verras ſa république dans l'eſpace de moins de cinq siècles, changer vingt fois la forme de ſon gouvernement ; tu la verras déchirée par des factions ; tu verras le consulat, la dictature poſſédés par des Pompée, des Clodius, des Scylla, des Lépidus, des Marius, et par d'autres barbares dont les noms ſemblent ne nous être parvenus que pour nous fournir un exemple terrible des effets du pouvoir lorsqu'il est dans les mains des citoyens. Tu verras l'ambition des Sénateurs, et l'orgueil du Peuple occasionner des ſéditions, des proſcriptions, des maſſacres, et anéantir une autorité vulgaire pour

ſe donner un Roi en la perſonne de Céſar Octovien. Ouvre celle de l'Angleterre, tu verras ſon Peuple malheureux pour obtenir le ridicule honneur d'être Souverain ; tu le verras verſer des flots de ſang pour donner et reprendre la couronne. Ouvre celle de la Suiſſe, celle de la Hollande ; tu y verras des Peuples ſe battre pendant des ſiècles pour détrôner leurs Souverains légitimes ; se donner pour maîtres des tyrans, et s'apprêter de longs repentirs. Mais ouvre celles de Portugal, de Suéde, de Pologne ; et tu verras les Peuples de ces Royaumes, inſtruits des déſaſtreux effets des révolutions, accablés ſous le deſpotiſme des Rois citoyens ; des ſénats parjures, sentir le beſoin de n'obéir qu'à un maître, s'en créer un, et lui confier l'urne de leurs heureuses deſtinées en lui confiant tous les pouvoirs. Compare, Peuple, les dynasties des Rois de tous les pays à celle de tes Rois. Compare la durée de leur Em-

pire à celle de l'Empire François. Compare leur gloire, leur puiſſance, leur poids dans la balance politique de l'Europe, à celui dont jouit la France depuis qu'elle exiſte ; et juge ſi tu dois te ſoumettre à la volonté arbitraire de tes égaux qui s'érigent en Souverains, plutôt que de demeurer ſous la douce et ſalutaire protection du meilleur des Rois.

Peuple, tu as opéré une révolution, mais tu n'as pas réfléchi sur ce qui l'a précédée et ſur ce qui la ſuivra. Tu te flattes peut-être de t'acquérir un nom dans l'hiſtoire, et de te rendre recommandable aux yeux de l'Europe étonnée par cet acte de déraiſon que tes deſcendans traiteront de fable. Mais il faut te déſabuſer ; il faut te prouver jusqu'à l'évidence, que cette révolution eſt une proſcription générale de tous tes concitoyens ; qu'elle eſt une machination inventée par tes agens pour humilier ton Roi, pour exterminer ſes courtiſans; pour

te ſoumettre au plus criminel comme au plus abominable deſpotiſme ; pour s'abreuver de tes pleurs, et te rendre un objet de misère et de mépris. Ouvre les yeux, Peuple, et vois les intrigues de ces hommes parjures : vois-les enfermés dans leur grotte trophonienne, calculer ſur le nombre des vivans, le nombre des victimes qu'ils doivent immoler à leur rage et à leur vengeance. Vois-les inſulter à la misère publique par des fêtes puériles et ridicules ; et accroître avec délices cette misère au lieu de la réparer. Enfin vois-les armés chacun d'un poignard, imprimer avec cet inſtrument aſſaſſin, chaque décret qui émane de leur imagination. Ah, Peuple! ouvre les yeux : conſidère que cette révolution n'eſt pas celle de la France, et qu'elle n'eſt que celle de Paris. Conſidère qu'elle ne ſera utile qu'à quelques intrigans, et aux ſoldats de la Capitale ; mais qu'elle sera déſastreuse pour toutes les provinces du Royaume. Conſidère que cette révo-

lution est le résultat subit d'une corruption; qu'elle est l'effet de la perfidie, de la cupidité, et de la lâcheté d'une foule de bandits enrégimentés qui portent aujourd'hui sur leur cœur, le témoignage de leur crime et de leur déshonneur! Considère que ces misérables qui méritoient tous d'être punis pour avoir tourné leurs armes contre leur maître, étoient gagés par tes représentans pour commettre cette action infâme qui t'exposoit au massacre et à l'esclavage, si tu n'avois pas eu la sagesse et le courage de t'armer pour opposer la force à la force! Enfin, considère, Peuple, qu'il n'est pas une province du Royaume qui, en prenant les armes, ait pu agir autrement que par crainte; qu'elles se sont armées pour arrêter les brigandages, les pillages et les assassinats; mais qu'il n'en est pas une qui ait eu le dessein d'entrer dans le criminel complot de tes agens; parce que, je te le répète, il n'en est pas une qui n'ait des

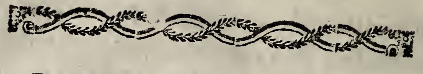
privilèges auxquels elle tient, et qui ne porte dans son cœur une envie secrète de les conserver ou de les rétablir dans un tems plus éloigné !

Non, Peuple, aucune province n'oubliera son origine. Les pères rappelleront à leurs enfans, les traités d'alliance ou de paix qui les ont transmises à la maison de France : ils leur apprendront par cœur les privilèges qui leur ont été accordés ou conservés par ces traités, et de même qu'Amilcar fit jurer à son fils Annibal, une guerre éternelle aux Romains ; ils leur en feront jurer une semblable à l'assemblée tyrannique qui les aura détruits.

Peuple, je me borne dans ce moment à te présenter seulement un apperçu sur ce qui touche aux privilèges particuliers des provinces; parce que j'aurai occasion d'examiner à fond cette matière bien intéressante, dans les chapitres qui traiteront de la suppression des droits des Seigneurs, de l'unité dans le régime

administratif, des municipalités, de la noblesse, &c., et tu appercevras dans ces développemens des raisons de croire que ces privilèges seront toujours un obstacle invincible à l'exécution des projets de tes agens, et une source intarissable de divisions et de révoltes.

Dans le second chapitre de cet ouvrage, j'examinerai si les affaires de la France exigeoient un bouleversement général.



CHAPITRE II.

Les Affaires de la France, exigeoient-elles un bouleversement général.

Peuple, cet examen va te fournir la preuve de la loyauté et de l'extrême attachement de ton Roi au ſort de ſes ſujets ; il va porter une lumière éclatante ſur ſes vertus et te convaincre en même-tems de ſa bonté & de l'injuſtice de tes agens. Il va te prouver que le vaiſſeau de l'état étoit battu des plus horribles tempêtes lorſqu'il en a pris le gouvernail ; et qu'aulieu de le briſer contre les rochers, il l'a ſoutenu contre la fureur des flots, & a employé toute ſa prudence pour empêcher ſon naufrage. Mais il faut te préſenter le tableau abrégé du

règne précédent pour te donner une idée de sa position ; tu verras qu'il eût été toujours maître s'il se fût montré tyran, & qu'il est aujourd'hui esclave pour avoir été trop bon. Tu diras que tes Ministres devoient s'en tenir à l'honneur de remplacer les siens ; mais qu'il devoit seul être Roi, parce que seul il avoit le droit de l'être, et que seul il étoit digne d'en exercer les pouvoirs.

Qu'eusses-tu dit, Peuple, si au lieu de l'amour paternel qu'il t'a manifesté depuis qu'il est assis sur le trône, ton infortuné Roi eût exercé l'autorité tyrannique de son prédécesseur ? Qu'eusses-tu fait, s'il eût employé la violence pour t'arracher par les impôts, les sommes que demandoit le trésor pour acquitter la dette de l'Etat ? Tu eusses gémi, tu te fusses plaint ; mais tu eusses souffert en silence et avec effroi, les vols publics des agens de son pouvoir. Mais il s'est montré bon, mais il s'est montré juste ; il s'est rapproché de ses sujets,

il, s'est abandonné à leur amour & à leur loyauté, et les ingrats, les traîtres ne se sont approchés de son trône que pour le renverser. Ah, Peuple! Devois-tu te venger sur ton Roi, de la perfidie de ses infâmes Ministres; et ne devois-tu pas plutôt le chérir et le respecter?

Jette avec moi un coup-d'œil rapide sur l'histoire du règne précédent; compare ce règne à celui de ton Roi, et cette comparaison va te fournir des motifs puissans de l'adorer & de regretter tes erreurs & les atrocités de tes agens.

Je ne te rappellerai pas le faste orgueilleux de Louis XIV; les sommes prodiguées pour soutenir la gloire de son nom, son ambition, et pour assouvir sa haine jalouse contre les Princes de la maison d'Autriche. Je ne te parlerai pas des cent villes qu'il a fortifiées; & des sommes qu'il a englouties pour placer un de ses fils sur un des premiers trônes du monde; mais je te rap

pellerai la dette énorme qu'il a laiſſée à ſon petit fils, à ſon héritier, à ſon ſucceſſeur; et tu frémiras d'apprendre qu'à cette époque le déficit étoit du double de ce qu'il eſt aujourd'hui, malgré l'accroiſſement occaſionné par la révolution et par les puériles fantaiſies de tes agens.

Cependant, malgré la dette énorme dont le Royaume étoit accablé à cette époque, la France eût trouvé dans ſa richeſſe un moyen de ſe relever. Une ſage adminiſtration, une exacte ſurveillance ſur toutes ſes parties, une grande économie, la paix avec les Souverains, auroient pû rétablir les finances, fournir au nouveau Roi, les moyens de ſoulager ſes Peuples et de les rendre heureux. Mais ce Roi placé ſur le trône dans un âge trop tendre, fut entouré de trop d'écueils pour arriver à un but ſi ſalutaire.

Il ne fut pas ſoumis aux volontés d'une aſſemblée nationale; mais il fut ſoumis et ſon Royaume expoſé aux fureurs et

aux caprices du Duc d'Orléans, qui, comme l'assemblée, n'avoit pas été choisi pour gouverner le Royaume; puisque le feu Roi avoit nommé un conseil de Régence; mais qui s'étoit emparé de l'autorité absolue, par l'intrigue, la corruption et l'audace. Aussi le Royaume ne fut-il jamais plus foulé, et les Peuples plus malheureux que sous la régence de ce Prince ambitieux, altier et vindicatif.

Pendant les premières années de son règne, le Régent fit tous ses efforts pour rétablir l'équilibre dans les finances; mais au lieu de chercher des ressources dans l'économie, il en trouva dans des emprunts; & il préféra ce moyen, parce que l'intérêt de l'argent étoit modéré à cette époque; et que les revenus qu'il auroit pu épargner, servoient à entretenir sa prodigalité, à acheter des créatures et à soutenir son ambition.

Il ouvrit donc plusieurs emprunts, mais peu onéreux pour lE'tat; parce

qu'alors l'argent valoit la moitié de ce qu'il vaut aujourd'hui ; et parce qu'il prévoyoit en quelque ſorte qu'à l'avenir la hauſſe de ſa valeur ſeroit un moyen d'en rembourſer une partie ſans bourſe délier.

Ses emprunts réuſſirent, mais ne rétablirent pas les finances ; parce que le faſte de la cour du jeune Monarque, et les déprédations cauſées par l'ambition du Régent y mirent conſtamment obſtacle.

Cependant ces emprunts étant une foible reſſource dans l'état d'épuiſement où étoit réduit le tréſor, & la dette ſe trouvant accrue des intérêts, des emprunts, et des ſommes employées aux prodigalités de toute eſpèce, il fallut recourir à de nouvelles reſſources, et ſauver le Royaume déjà trop incliné vers ſa chûte.

Pour arriver à ce but, il ne s'empara pas des biens du clergé, de ceux des hopitaux et des communautés ; il n'arra-

cha pas par un édit, le quart des revenus des citoyens, ſous l'apparence d'un don patriotique ; mais il ſe montra auſſi extravagant, auſſi aveugle que l'aſſemblée dite nationale par la fabrication d'un papier-monnoie.

A cette époque funeſte, le Régent plongé dans un extrême embarras, demande conſeil à toute la France, appelle les avis de tous les pays. Un Ecoſſois, nommé Law, homme hardi et entreprenant, n'ayant rien à perdre et tout à gagner, ſe préſente à lui, lui offre un moyen de rembourſer les dettes de l'Etat, il eſt écouté.

Son projet eſt de mettre en circulation dans le Royaume, un papier-monnoie, d'une valeur idéale, pour y remplacer la valeur réelle du numéraire, & de forcer les créanciers de l'Etat à accepter en échange des ſommes qu'ils ont livrées de bonne foi, des chiffons qui ſembloient en apparence être garantis par les revenus de l'Etat, et par

les domaines de la couronne, ainſi que par le numéraire encore exiſtant dans le Royaume; mais qui effectivement ne pouvoient avoir d'exiſtence que par l'opinion & par la confiance, et qui n'en devoient obtenir aucunes, préſentés par un Prince peu délicat, mille fois parjure, et conſeillé par un prêtre ſcélérat et corrompu qui fut élevé au miniſtère et à la dignité de cardinal par tous les vices qui auroient dû le proſcrire.

Cette opération épouvantable fit croire au Régent que les dettes ſeroient payées ſur-le-champ, et que le Royaume commençant à reſpirer à la faveur du calme, il pourroit remorquer ſon vaiſſeau juſqu'au port. Il fit publier un édit qui obligeoit tous les citoyens à porter aux hôtels des monnoies, tout l'or et tout l'argent qu'ils poſſédoient, ſous peine de déſobéiſſance, & d'être pourſuivis extraordinairement. Mais par cette opération, les canaux du commerce avec l'étran-

ger ſe trouvoient obſtrués. Le ſeul commerce poſſible étoit le commerce d'échange ; et pour vendre à l'étranger les marchandiſes du Royaume, il falloit attendre que le Royaume eût beſoin des ſiennes, parce qu'il ne vouloit pas de billets de banque, et qu'il tenoit à cette maxime de tous les pays, qu'on ne cède une valeur réelle qu'en échange d'une valeur équivalente.

Cependant, le Régent n'ayant pas porté ſes regards ſur ces objets, ne tarda pas à s'appercevoir de la diminution de cette ſource de richeſſes, et à regretter une opération qui l'avoit rendu odieux ſans lui avoir procuré aucun avantage, & qui avoit réduit le Peuple à la dernière extrêmité.

Il fut donc contraint de renoncer à un projet auſſi ruineux que chimérique et de rappeller la confiance en éloignant l'auteur de ce ſyſtême destructeur de toutes les propriétés.

Cependant, l'exil de ce fou n'avoit pas rétabli les finances ; les dépenſes exceſſives n'étoient pas diminuées, & le tréſor étoit encore plus obéré. Le papier-monnoie avoit répandu la terreur dans toutes les provinces du Royaume, et avoit fait craindre que le reſte du numéraire ne devint la proie des adminiſtrateurs, ne fût remplacé par ce funeſte papier, et ne ſervît déſormais qu'à les enrichir et à leur faire des partiſans. Ces appréhenſions bien fondées, furent cauſe queceux qui avoient encore du numéraire, le gardèrent & l'enfouirent pour n'être pas entièrement ruinés.

Peuple, ce papier-monnoie a fait un grand mal au Royaume ; et je me propoſe de te préſenter le tableau des malheurs qui en ont été la ſuite ; mais cette matière exige un chapitre particulier. Suivons la comparaiſon des opérations financières du Régent, avec celles de l'aſſemblée dite nationale, et tu y verras toujours une reſſemblance exacte.

Le Régent forcé d'abandonner ce ſyſtême extorqueur, en revint à ce moyen connu de tous les adminiſtrateurs, & mis en uſage par tous les Souverains, (excepté par ton Roi) : il créa de nouveaux impôts, et les fit lever par des exacteurs ſoutenus de ſoldats mercenaires. Les Peuples ſe plaignirent, il fut ſourd à leurs cris ; la miſère portoit par-tout ſes ravages ; il défendoit qu'on l'en inſtruisît, il lui ſuffiſoit que le tréſor s'emplît, & tous les moyens lui ſembloient bons, pourvu qu'ils lui fuſſent utiles.

Le Régent eût ſans doute réduit les Peuples à une extrême pauvreté, ſi le ciel n'eût pris ſoin de les protéger en retranchant du nombre des humains, ce Prince cruel qui pendant ſa vie en avoit été le fléau.

Pendant le tems de la Régence de ce Duc inhumain, le jeune Monarque n'avoit conſervé que l'ombre de la Royauté. Il avoit eu le titre de Roi ; mais

le Régent en avoit exercé les pouvoirs, & il en eût obtenu le titre, ſi la mort n'eût tourné contre lui ſa faulx dans le moment qu'il la preſſoit d'en frapper ſon maitre et ſon Souverain.

L'événement qui ſuivit cette mort célèbre & deſirée de toutes les parties de l'Empire, eſt une preuve que l'ordre & l'économie étoient ſeuls capables de rétablir tes finances, et qu'il n'étoit pas beſoin d'un bouleverſement général pour opérer ce rétabliſſement. Il eſt une preuve que ce bouleverſement ſera ruineux et funeſte.

A peine cette mort eût-elle délivré la France du monſtre qui la tyranniſoit, que Louis XV parvenu à ſa majorité, déſireux de jouir de la ſuprême puiſſance, ne tarda pas à s'emparer du timon des affaires; mais il les trouva ſi embaraſſées, que toute la ſageſſe humaine auroit déſeſpéré de les rétablir. Il appella auprès de ſa perſonne, un prêtre vertueux et économe qu'il éleva à

la dignité de premier miniſtre, et qu'il chargea de cette tâche pénible.

Cet économiſte, ſans changer la face du Royaume, ſans cauſer un ſoulèvement général, ſans ſouffler le feu de la révolte, ſans corrompre une vile ſoldatesque pour détrôner ſon Roi, ſans armer une criminelle populace pour l'égorger ſur ſon trône & toute ſa famille avec lui, remit le calme dans le Royaume, rappella la confiance qu'un ſiècle d'oppreſſion avoit annéantie, diminua les dépenſes, s'oppoſa aux prodigalités, aux gaſpillages, aux déprédations, rouvrit les ſources de la félicité publique, rétablit l'ordre dans les finances, l'harmonie dans l'adminiſtration, paya bien, enchanta le Peuple; et ſe rendit redoutable par ſes vertus, autant que reſpectable par ſa ſage conduite. Ah, Peuple! Pourquoi tes repréſentans n'ont-ils pas ſuivi cette marche que tu leur avois tracé dans tes mandats? Pourquoi ont-ils fermé l'oreille à la

voix de la ſageſſe, et à celle de ton intérêt ? Pourquoi ſe ſont-ils livrés à la vengeance et ont-ils été parjures ? Pourquoi ont-ils couvert la ſurface du Royaume de monuments ſanglans ? Pourquoi ont-ils ordonné des meurtres, des incendies, des crimes en tous genres ; dépouillé les citoyens, ravi les propriétés, confondu les ordres de l'Etat ? Enfin, pourquoi ſe ſont-ils établis les boureaux de ton Roi et tes aſſaſſins, lorſqu'ils pouvoient te rendre heureux en exécutant tes volontés ; et qu'ils étoient ſecondés par un Roi bon, généreux, qu'aucune privation, qu'aucun ſacrifice n'auroient retenu lorſqu'ils auroient eu pour objet de faire ton bonheur ? Ah Peuplee ! Peux-tu ſonger à la ſituation malheureuſe où ces brigands ont réduit ton Roi, ton père, ton meilleur ami, ſans ſurprendre dans tes yeux des larmes prêtes à s'échapper : ou ſi tu fais des efforts pour les retenir, ne les ſens-tu pas retomber ſur ton cœur ! Mais Peuple, que ce Prince

va te paroître encore plus digne de ton amour, lorſque tu auras comparé la douceur de son règne aux horreurs du règne précédent ! que tu regretteras que tes mandataires ne ſe ſoient pas renfermés dans leurs pouvoirs, & qu'ils ne ſoient pas réduits au ſeul rôle qu'ils devoient jouer ; à celui d'obtenir du Monarque de ſalutaires réformes dans l'adminiſtration générale du Royaume ! que de biens ſeroient réſultés de cette conduite naturelle & légitime ! avec quelle joie ton Souverain eût ſanctionné leurs décrets ! Mais quels maux doivent réſulter de leur audace, de la captivité de ton Roi, de leur prévarication ; de leur ambition & de leur fureur ! Et avec quelle amertume ce vertueux Souverain doit-il accorder ſa ſanction à leurs décrets tyranniques, lorſqu'il a la conviction qu'il ſigne l'arrêt de mort, ou la ruine de ſes bons et fidèles ſujets, ou qu'il autoriſe les crimes & les aſſaſſinats! Mais avec quelle réſignation doit-

il ſe prêter à tant d'indignités, lorsque les archers de cette horde ſanguinaire, entou rent ſa perſonne & le font pâlir d'horreur & d'effroi, autant par leur préſence que par le ſouvenir du maſſacre de ſes gardes, & du ſacrilége deſſein que ces barbares avoient de lui percer le cœur! Mais tirons pour un moment le voile ſur tant de cruautés, & parcourons rapidement la fin du règne de Louis XV, & tu verras dans les iniquités de ce règne, juſqu'à quel point tu as porté la puſillanimité & la lâcheté vis-à-vis de ce Prince qui t'a ſans ceſſe tyranniſé; & juſqu'à quel point auſſi tu as porté l'ingratitude vis-à-vis d'un Roi, qui depuis qu'il eſt ſur le trône, t'a donné tant de preuves de ſon amour.

A peine le cardinal de Fleuri, cet ennemi déclaré des abus, cet ami de l'ordre & du Peuple eût terminé ſa glorieuſe carrière, que les déprédations recommencèrent. Pour accélérer l'épuiſement, on inſpira au Monarque le goût

des voluptés, et on le plongea bientôt après dans les délices de la molesse, puis dans le délire de la débauche. Alors toutes les parties de l'administration éprouverent les déchiremens du désordre, & les Peuples furent menacés des horreurs de la misère. La cour elle-même n'eût point le pouvoir de se dissimuler le danger imminent qui la menaçoit, si à la foule d'impôts déjà établis, elle se permettoit d'en ajouter de nouveaux.

Elle imagina d'imposer non les terres, non le Peuple, mais des objets de luxe & de friandise & d'autres objets qui, sans frapper sur la classe générale du Peuple, frappent indirectement sur toutes les classes de citoyens ; et d'augmenter l'imposition de quelques-uns de ces objets déjà imposés : & on se soutint ou plutôt on se traîna de cette manière jusqu'à la fin de la malheureuse guerre de sept ans.

Mais les dépenses de cette guerre, les prodigalités, les dissipations des maî-

treſſes, les brigandages des agens de l'autorité, obligerent le Roi à conclure une paix honteuſe faute de moyens, et replongerent l'Etat tout de nouveau dans les convulſions.

Il alloit périr infailliblement; & on n'eût ſçu où prendre les fonds néceſſaires pour acquitter les frais de la guerre & pour ſatisfaire aux dépenſes courantes, ſi la fortune protectrice des Rois n'eût offert aux regards du Monarque, un grand homme, un grand génie inventeur de reſſources & raviſſeur de propriétés.

Ce grand perſonnage qui s'appelloit Laverdy, fut à peine inſtallé dans l'hôtel des finances, qu'il y trouva les édits emprunteurs du feu Roi & du Régent. Ce fut au mois de décembre 1764 qu'il fit cette heureuſe découverte; il vit qu'en 1713 & en 1720, époques de ces édits, les fonds avoient été placés à raiſon du denier quarante, c'est-à-dire à deux & demi pour cent; & qu'au

tems de ſon adminiſtration, la valeur de l'argent ayant augmenté de moitié, ſon maître ne pouvoit s'en procurer que ſur le pied du denier vingt, c'eſt-à-dire à cinq pour cent; & il rendit un édit qui ordonna la liquidation de ces dettes, & la converſion de ces contrats en titres nouvels, & réduisît les capitaux de ces anciens contrats, originairement créés au denier quarante; du denier quarante au denier vingt de leur produit lors exiſtant: enſorte que les propriétaires originaires qui avoient fourni 20 mille livres, pour ſe procurer 5 cens livres de rente, recevoient un titre nouvel de la ſomme de 10 mille livres, produiſant également 5 cens livres de rente au cours de l'intérêt lors exiſtant, mais perdoient réellement 10 mille livres; puiſque le tréſor-royal n'avoit plus égard aux anciens contrats, & n'admettoit au rembourſement, que le titre nouvel conſervateur de la moitié de la ſomme confiée de bonne foi, par les ancêtres du

propriétaire de cet abominable titre.

Cet excroquerie miniſtérielle, dimînua la dette de l'Etat; mais ne fut d'aucun ſecours pour une cour faſtueuſe et prodigue, dont les beſoins toujours renaiſſans, ne l'aiſſoient pas reſpirer le miniſtre. Il eut donc à ſon tour recours aux augmentations d'impôts, & ce moyen le renverſa ſelon l'uſage.

Après le départ de ce grand miniſtre, pluſieurs autres occuperent le poſte financier; mais ces nouveaux miniſtres incapables & ſans courage, eurent l'air de ſe préſenter plutôt pour accroître le luſtre de leurs maiſons, & pour augmenter leur fortune de l'agréable penſion miniſtérielle, qu'ils obtenoient ordinairement, que pour y rendre ſervice à l'Etat et au Roi; auſſi ne tarda-t-on pas à voir arriver au timon des affaires un homme intrépide & capable de faire face à l'orage.

Terray, c'eſt ce miniſtre, homme d'une connoiſſance profonde dans la

ſcience du gouvernement, et particulièrement dans celle des finances; homme doué d'un vaſte génie, et digne en tous sens d'être honoré du titre de grand administrateur, eût peut-être illuſtré ſon miniſtère par ſes grands talens et la grandeur de ſes vues, ſans les innombrables cauſes de l'épuiſement du tréſor et de ſes reſſources; & ſans l'inconcevable néceſſité où il étoit ſans ceſſe d'accabler une partie pour ſoutenir l'autre, & pour ne pas voir le Royaume écraſé tout d'un coup. Mais enfin telle étoit ſa poſition; & cependant ſans autre emprunt que celui qu'il ouvrit en 1770, à 4 pour cent, pour s'aider à acquitter une multitude de fourniſſeurs, il trouva dans ſon génie aſſez de moyens pour ſoutenir le faſte prodigieux de ſon maître, la dépenſe inouie de la maîtreſſe du Monarque, pour payer exactement les dépenſes ordinaires & extraordinaires; & pour fournir aux frais des mariages de ton Roi & de ſes frères, dont les

appanages diminuerent la recette du trésor, & dont les maisons coûterent des sommes prodigieuses.

Le Royaume de France, depuis deux siècles n'avoit jamais été plus heureux que sous le ministere de cet homme étonnant ; & si quelques particuliers eurent le droit de se plaindre de la diminution de leur fortune, tout le Royaume dût admirer les talens sublimes du ministre, et regretter qu'il n'eût pas été placé à la tête des affaires dans un tems plus heureux.

Terray eût sans doute de grandes difficultés à vaincre pendant son ministère ; & il eût besoin d'un grand caractère et d'un grand courage pour résister aux individus qu'il attaqua : il lui eût été bien plus facile d'écraser d'impôts les habitans de la campagne, que les oisifs Citadins ; il étoit bien sûr de leur résignation, de leur obéissance à ses décrets ; mais il les voyoit trop surchargés ; mais il craignoit de réduire à la misère des

familles laborieuſes & intéreſſantes ; mais ſon cœur ſe refuſoit à l'horreur de faire périr ces familles au milieu des larmes & du déſeſpoir : mais ſa politique étoit de conſerver à la terre ſes cultivateurs, de fixer les regards des citoyens ſur cette nourice éternelle des humains, & d'attaquer le luxe des villes, l'orgueil des riches, la mauvaiſe foi & l'entêtement des plaideurs, en les effrayant par des impôts : ſa morale étoit de reſtituer à l'Etat & au Roi, des ſommes que des fourniſſeurs avoient dérobées à ſes prédéceſſeurs ſous des prétextes vains : auſſi augmenta-t-il la capitation, les vingtièmes des maiſons, les droits d'inſinuation, de contrôle, de centième denier, les droits ſur le papier timbré, ſur les ſceaux, ſur les conſommations friandes ou luxueuſes ; & ſur tous les objets qui ne ſont connus des habitans des campagnes, que par oui-dire, & qui viennent s'engloutir dans l'enceinte des villes ; auſſi aſſaiſonna-t-il tous ces droits

de 2 sols, de 8 sols pour livre, suivant que les objets lui paroissoient utiles ou nuisibles : aussi réduisit-il à moitié des contrats donnés en payement à des fournisseurs; parce qu'il étoit bien convaincu que cette opération étoit moins une injustice qu'une restitution; aussi diminua-t-il les arrérages des rentes, parce que leurs propriétaires oisifs étoient en état de supporter le retranchement d'une petite portion de leurs revenus, qui ne réduisoit pas même leur sort à celui des villageois, parce que la jouissance antérieure de ces revenus, avoit mis les riches dans le cas de faire des économies & de supporter sans douleur ce retranchement; & parce que les moins riches étoient rendus au travail & à l'industrie, & conséquemment utiles à l'Etat.

Peuple, il n'est pas une de ces opérations qui ne soit le résultat d'une morale exacte, & d'une justice distributive; mais que ce ministre te paroitra sublime, lorsque tu le verras mettre

la bonne foi des propriétaires d'offices aux prises avec leur intérêt, lorsque tu verras quelle connoissance ce grand homme avoit du cœur humain.

Tu ignores peut-être, Peuple, que des milliers d'offices qui ont été créés sans nécessité, mais pour procurer des secours d'argent au trésor dans des tems de pénurie, sont assujétis à des droits de centième denier, dont l'acquittement annuel a le pouvoir de les empêcher de tomber dans le casuel du Roi : tu ignores peut-être aussi qu'à chaque changement de propriétaire, ces offices doivent payer, les uns des droits de survivance, & les autres des droits de mutation ; que ces droits varient selon la qualité de l'office ; mais que ces droits sont du vingt-quatrième denier de la finance de l'office pour le simple droit, du douzième, lors qu'on a omis d'acquitter le fatal centième denier annuel & ses sols pour liv. en sus, indépendemment du doublement de ce bien-heureux centième denier pour

chaque année de non-payement, & de la totalité de la finance, lorſqu'on a été omiſſionnaire plus de tems que la loi arbitraire, caſuelle & gloutonne ne le permettoit.

Le miniſtre feignit d'ignorer le montant de la finance de chacun des offices ſoumis à ces droits : & il demanda à chaque propriétaire de faire de lui-même & de bonne foi l'évaluation de ſon office pour aſſeoir d'une manière préciſe, & le centième denier & les droits de mutation & les droits de marc d'or impoſés ſur chaque office ; et chaque propriétaire ſans avoir égard à la finance originaire, ne conſulta pas ſa bonne foi, mais ſon intérêt ſeul, évalua la finance au plus bas prix, pour payer moins de centième denier annuel, & pour diminuer les droits de ſurvivance & de mutation ; enſorte que ſans ſuggeſtion, ſans injuſtice, mais par l'effet d'un égoïſme parjure, il aſſura à l'Etat les moyens de ſe dégager de cette dette

dans un tems heureux, avec la moitié des sommes qui avoient été reçues des titulaires.

Mais il n'étoit pas satisfait d'avoir prouvé à la France étonnée, l'empire de l'intérêt sur des cœurs. Corrompus & sans foi, il voulût lui prouver que l'intérêt doit céder à la vanité, & il y parvint de cette manière.

Une classe d'hommes opulens, enrichis par les désordres publics, étoient propriétaires des plus belles terres du Royaume, & avoient trouvé le moyen d'accroître leur intérêt & leur cupidité en acquérant des charges qui, en les agrégeant eux & leurs descendans à l'ordre de la noblesse, affranchissoient leurs terres des droits de franc-fief dûs au Roi à chaque mutation, & après une période d'années.

D'autres riches s'étoient revêtus de charges militaires ou de commençalité qui, sans leur accorder la noblesse transmissible, leur en attribuoient les prérogatives personnelles.

Le miniſtre inſtruit que la plûpart de ces fortunes, avoient été élevées ſur les débris de celle de l'Etat, & deſcendoient en droite ligne des malheurs de la régence ; que les titres de propriété des terres & ceux de la nobleſſe, de ces ſang-ſues populaires ne remontoient pas plus loin que l'époque de l'aſcention du Monarque au trône ; publia un édit par lequel il obligea tous les ennoblis depuis 1715, à payer au tréſor-royal, un droit de confirmation de nobleſſe de la ſomme de 6 mille livres ; & tous les jouiſſans de la nobleſſe perſonelle, & non-tranſmiſſible, d'une ſomme proportionnée à l'avantage de leur titre ; à peine (paſſé le délai preſcrit pour l'acquittement du droit) d'être déchus de leurs priviléges, & d'être contraints à payer les francs-fiefs dûs au Roi à cauſe de leurs terres.

Cet édit produiſit l'effet qu'il en avoit eſpéré ; les ennoblis furent généreux par orgueil, & le tréſor s'emplit à la

faveur d'une vanité puérile. Mais le ministre devoit porter des coups plus vigoureux à une classe d'hommes non moins ridicule, non moins riche ; mais qu'il avoit intérêt de ménager, parce qu'elle formoit un corps nombreux ; parce que sa fortune & son crédit avoient été souvent utiles à l'Etat ; parce qu'elle étoit créancière du Roi, de 36 millions, & qu'elle s'étoit rendue caution du Monarque, pour 33 millions ; aussi l'excepta-t-il de la condition imposée aux ennoblis par son édit ; mais il arracha à ceux qui la composoient, tous les privilèges abusifs qui leur avoient été accordés par Louis XIV pour obtenir leur argent ; mais il demanda à chaque membre de cette compagnie un supplément de finance de 30,000 livres, qu'il lui permit d'emprunter ; & il permit aussi de faire verser dans la caisse du payeur des rentes de cette compagnie, par chaque récipiendaire, une somme de 4 mille liv. pour aider lad. compagnie à

acquitter les arrérages qui feroient dûs aux prêteurs.

Tu te doutes, Peuple, que je veux te parler des fecrétaires du Roi du grand collége ; & tu te doutes auffi que la manie d'être noble, n'a pas été diminuée par l'opération du miniftre ; & que malgré les fuppreffions des priviléges pécuniaires, malgré l'énorme addition faite aux frais de réception des nouveaux titulaires pour l'acquittement des intérêts du dernier emprunt, on n'a pas manqué de gens de bonne volonté pour remplir les charges vacantes.

Je t''ai rapporté, Peuple, quelques opérations de ce grand miniftre, moins pour faire fon éloge que pour te prouver qu'un habile homme peut trouver de grands fecours au milieu de grandes reffources ; mais à quel point d'illuftration eût-il porté le Royaume, s'il fe fût permis de s'emparer des biens du clergé, de ceux de la couronne, de ceux du Roi : il en eût fait le Royau-

me le plus redoutable & le plus opulent de l'univers. Mais pour arriver à ce but, il n'eût rien changé à la contribution du Royaume ; il n'eût pas alliéné ces biens aux Municipalités ; il ne les eût pas livrés au pillage, & à la rapacité d'acquéreurs ſimulés ; il ne les eût pas livrés pour des chiffons ſans valeur ; il n'en eût pas créé exprès pour faciliter le paſſage de ces biens des mains du clergé & de celles du Roi, en celles des municipaux. Il eût fait valoir ces biens de la maniere la plus avantageuse ; il en eut adminiſtré les revenus avec économie ; il en eût fait tourner une partie au ſoulagement du tréſor-public ; & il eût verſé le ſurplus dans une caiſſe d'amortiſſement, qu'il eût deſtinée à rembourſer les capitaux. Il n'eût pas ſupprimé toutes les charges à-la-fois, dans la crainte de s'embarraſſer tout-à-fait ; il les eût ſupprimées graduellement, & les eût rembourſées partiellement & à époques fixes ; il eût ſoutenu le crédit

par les apparences d'un avenir heureux, & le numéraire auroit continué de circuler ; il se feroit uni à cette masse de richesses, au lieu de s'en sauver comme il fait aujourd'hui ; enfin il eût illustré la France sans miracle ; au lieu qu'il en faudra mille pour réparer les maux que t'ont déjà faits tes agens.

Si ce ministre qu'on a mal apprécié, a trouvé des ressources au milieu des abus, lorsque ses opérations étoient gênées par les cabales des grands ; lorsque son génie étoit sans cesse combattu par des craintes, par des difficultés insurmontables ; juge, Peuple, de ce que pouvoient faire tes représentans, lorsque leurs mandats les autorisoient à tout oser, à tout entreprendre ; lorsqu'ils n'avoient à combattre que les ministres de ton Roi, & qu'ils n'avoient pas à redouter des préjugés, tandis que ce célèbre ministre avoit à combattre toute la nation, & des habitudes que le tems avoit consacrées & qu'il n'avoit ni le droit ni

le pouvoir de détruire. Ah, Peuple ! Pourquoi tes repréſentans ſont-ils des hommes ? Et pourquoi la paſſion vient-elle les aveugler, lorſqu'ils ont devant eux de ſi beaux exemples ?

Enfin, malgré les traverſes que Terray éprouva pendant ſon miniſtère, malgré le délabrement des affaires, malgré les dépenſes extraordinaires qu'occaſionnèrent le faſte de la cour & les plaiſirs du Souverain ; il ſe fût ſoutenu dans la faveur qu'il avoit méritée de la part du Monarque ; il eût triomphé des intrigues des courtiſans & de la rage des gens de robe ; mais la mort inopinée de Louis XV, fut le terme de ses travaux & le commencement d'un plus grand déſordre dans les finances du Royaume.

Peuple, voici l'inſtant de connoître ton Roi, voici le moment d'apprécier ſes vertus & ſon amour pour ſon Peuple. Repréſente-toi un jeune Monarque, achevant ſon quatrième luſtre, élevé au milieu des plaiſirs & loin des affai-

res, incapable de démêler parmi la foule de flatteurs qui entoure ſon trône, le vrai du faux, le juſte de l'injuſte, & obligé de s'abandonner malgré lui-même aux conſeils perfides de cette foule de ſcélérats qui le trompent, & qui, ſous l'apparence du bien public, provoquerent un rappel qui devoit augmenter leur crédit & les rendre maîtres des faveurs du Monarque, ainſi que des emplois & des richeſſes du Royaume. Rappelle-toi ce ſquelette octogénaire, ce Maurepas, né d'une race de tirans, oublié depuis quarante ans, tiré pour ainſi-dire, du fond de ſon tombeau pour donner à la France le ſpectacle d'un vieillard enfant. Rappelle-toi le premier conſeil de ce vieillard imbécile pour la réintégration & la réinſtallation de ces compagnies de brigands, appellées Parlemens, ſi juſtement châtiées, caſſées & exilées par le défunt Monarque. Rappelle-toi l'élévation au miniſtère du banquier Génevois, qui a été ton idole lorſqu'il

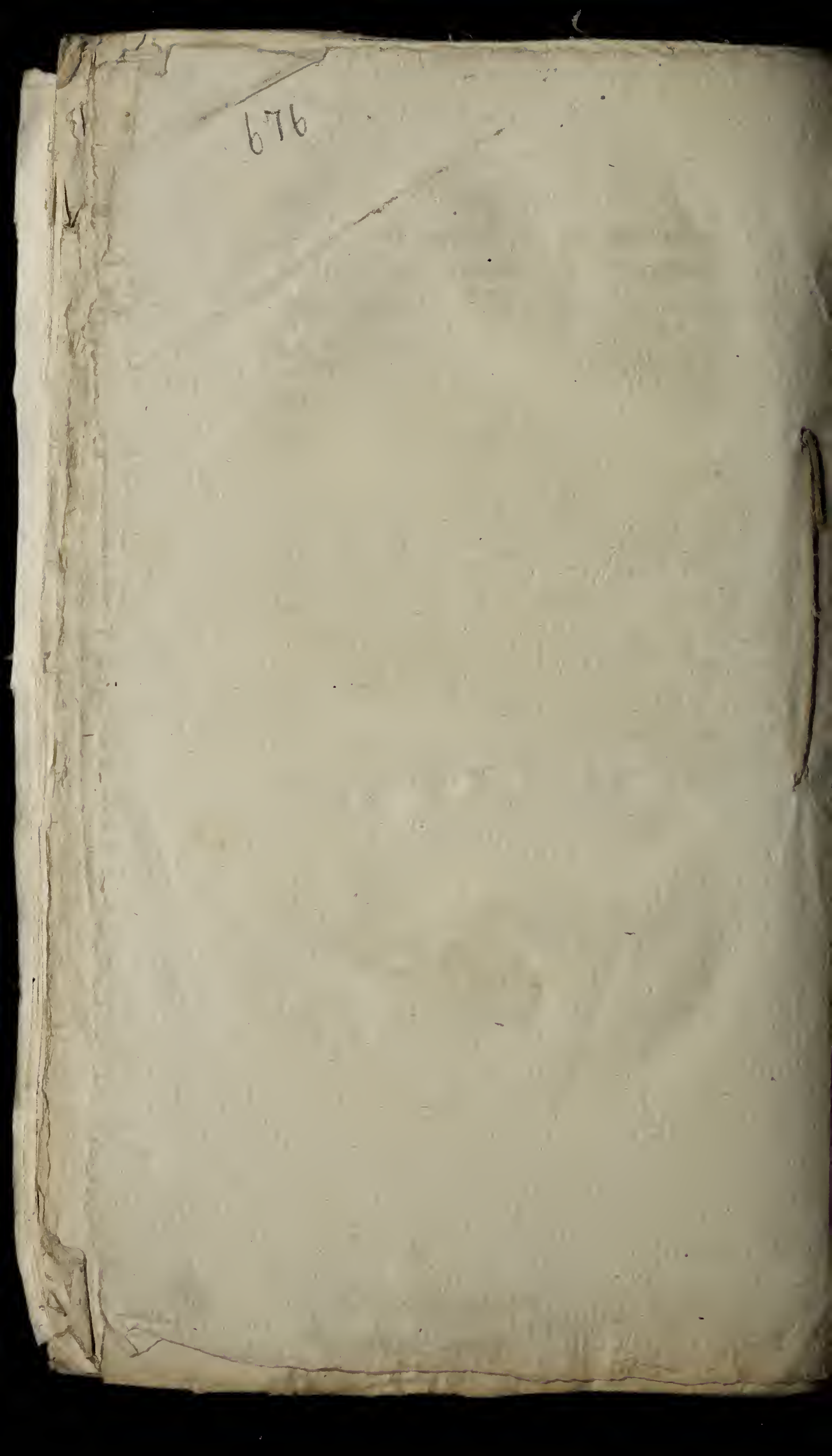
étoit ton bourreau. Rappelle-toi le garde des ſceaux, parent du miniſtre enfant : rappelle-toi l'ex-lieutenant de police, devenu miniſtre : rappelle-toi le craſſus des affaires étrangères : rappelle-toi le fameux prêtre Lomenie, le ſuicide Lamoignon, & le fugitif Calonne : & dis, s'il ne falloit pas que la France fût dévouée à la colere des Dieux infernaux, & ton Roi le plus malheureux Prince de la terre, pour avoir été conſtamment gouverné par ces furies cupides et aſſaſſines. Cependant ſa vertu a échappé quelquefois aux vices qui l'aſſiégeoient ſans ceſſe ; dès quil a pu appercevoir le bien, il l'a ſaiſi avec àvidité ; il a manifeſté à ſes Peuples l'aſcendant qu'il avoit ſur ſon cœur. C'eſt dans ces poſitions intermittantes de ſa volonté bienfaiſante qu'il a ſacrifié ſon droit de joyeux avénement, qu'il a ſupprimé les corvées, qu'il a aboli la ſervitude dans ſes domaines, qu'il a diminué le faſte de ſa maiſon, & qu'il s'eſt ſoumis à

mille privations qui feroient honneur à un particulier inſtruit de ſes embarras, & qui comblent de gloire un Roi qui les ſoupçonne à peine par le ſoin qu'on prend de les lui déguiſer.

Ah, Peuple ! ſi ton Roi eſt coupable pour avoir été trompé ſans avoir jamais pu s'en défendre, renverſe-le du trône de ſes pères ; mais s'il n'eſt que malheureux, mais ſi ſon cœur eſt bon, s'il n'a beſoin que d'être bien dirigé pour faire ton bonheur ; pleins-le, & cries de tous les bouts du Royaume à tes repréſentans : rendez la liberté à notre Roi, laiſſez-lui tous ſes pouvoirs, ne changez rien à la conſtitution du Royaume ; ſuivez religieuſement vos mandats ; corrigez les abus, renverſez les miniſtres ſcélérats qui corrompent un ſi bon Monarque ; aidez-le de vos conſeils ; ſervez-lui de miniſtres ; dirigez ſes intentions vers le bien, puiſque c'eſt le but qu'il ſe propoſe : reſpectez-le, aimez-le comme tous les Français l'ai-

ment & le respectent ; ou nous vous retirons nos pouvoirs , & nous vous déclarons ennemis du Roi, du Royaume & du Peuple.




676